

Avis de constitution

SOCIETE « LE FERMIER D'AFRIQUE »

Siège Abidjan, Commune de Cocody, Riviera Faya
Lauriers 8, Lot 11, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FERMIER D'AFRIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Conseil agricole
- Ingénierie agricole
- Assistance et suivi technique
- Production et commercialisation de produits agricoles
- Transformation de produits agricoles (agro-industrie)
- Mécanisation agricole
- Ventes de matériels agricoles
- Prestations agricoles
- Création de parcelles agricoles
- Formations
- Négoces
- Transport
- Import-export
- Consulting agricole

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Commune de Cocody, Riviera Faya Lauriers 8, Lot 11, Ilot 03

Dirigeant(s) M AKA MONI NELSON DONALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12578 du 08/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75135/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

